

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 45 Histoire 2.1			
Code	PEGH2B45SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	55 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) HELHa Loverval Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des

compétences visées dans le programme de formation

6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant remet dans son contexte historique des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité.

Au terme de l'U.E., l'étudiant est de mettre en oeuvre des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans le cadre de l'unité.

Au terme de l'UE, l'étudiant explicite le vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité.

Au terme de l'UE, l'étudiant mobilise des éléments de savoirs disciplinaires afin de répondre à une question de synthèse relative au cours.

Au terme de l'UE, l'étudiant conçoit et construit une leçon visant l'acquisition de savoirs et de savoir-faire en classe d'histoire pour des élèves de 3e générale en respectant les référentiels du cours d'histoire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH2B45SHA Histoire 1 55 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B45SHA Histoire 1 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire 1			
Code	13_PEGH2B45SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	55 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Outre la maîtrise des matières d'enseignement, l'UE 45 vise le développement des compétences didactiques du futur professeur d'histoire et des cours apparentés (Etude du Milieu et Sciences Humaines).

Par ailleurs, ils poursuivent le développement d'une approche historique centrée sur l'interrogation du présent et sur une démarche rétrospective embrassant la longue durée. Cette approche historique porte essentiellement sur les objets d'étude fixés par les référentiels et programmes de l'enseignement secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'UE, l'étudiant explicite les savoirs, compétences et démarches liés à l'apprentissage de la mise en perspective historique de thèmes du programme de formation historique de l'enseignement qualifiant ainsi que le nouveau référentiel du tronc commun.
2. l'étudiant analyse selon une démarche historique des documents en lien avec ces contenus ;
3. l'étudiant exploite sur un plan didactique des documents en lien avec ces contenus ;
4. l'étudiant construit des séquences didactiques portant sur les différents moments-clés du programme d'histoire de la 3e année de l'enseignement secondaire et visant le développement de la compétence 2 de ce programme (critiquer) et compétence 3 (synthétiser)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours est constitué de deux parties:

1. La première partie est un cours bisannuel commun avec l'UE80 : cette partie analyse des thématiques et des moments-clés du programme de formation historique de l'enseignement qualifiant : "Droits et Libertés" et "Disparités Nord-Sud".
2. La deuxième partie est une initiation didactique au cours d'histoire de l'enseignement de transition : conception et construction de séquences d'apprentissage, approche et exploitation du document en classe d'histoire, appropriation des démarches d'évaluation des compétences. Cette deuxième partie portera plus particulièrement sur la période de la Rome antique, l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge avec un focus sur la religion.

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, recherches et analyses documentaires, lectures imposées...

Analyse et production de séquences d'apprentissage et d'épreuves d'évaluation.

Selon les opportunités, le cours pourra être enrichi par l'intervention de personnes-ressources extérieures et/ou des activités *extra muros* (expositions, musées...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections annotées et/ou collectives des travaux et exercices réalisés.

Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants.

Sources et références

1. BOULANGÉ B. et alii, *Histoire 3e/6e. Jalons pour mieux comprendre*, De Boeck, 2013.
2. JADOULLE J.-L., *TerrHistoire*, T1 2e degré, Editions Erasme, 2015.
3. JADOULLE J.-L., *Faire apprendre l'histoire. Pratiques et fondements d'une didactique de l'enquête en classe de secondaire*, Erasme, 2015.
4. REY B. et STASZEWSKI M., *Enseigner l'histoire aux adolescents. Démarches socio-constructivistes*, De Boeck, 2010.
5. LAFOURCADE Magali, *Les droits de l'homme*, Paris, PUF, 2018 (Que sais-je ?, 4146).
6. HAARSCHER Guy, *Dis, c'est quoi les droits de l'homme ?*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2018.
7. NDAYWEL è NZIEM Isidore, *Histoire du Congo. Des origines à nos jours*, Bruxelles-Kinshasa, Le Cri-Afrique Editions, 2009.
8. VANTHEMSCHE Guy, *La Belgique et le Congo*, Bruxelles, Editions Complexe, 2007.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

1. Notes de cours et documents distribués lors des séances et/ou disponibles sur la plateforme ConnectED.
2. PowerPoints mis à disposition sur la plateforme Moodle.
3. Ressources diverses sur la plateforme Moodle.
4. Lectures imposées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour la partie de l'UE45 pour les seuls B2 : l'évaluation sera constituée d'un travail à rendre et d'un examen écrit lors de la session de janvier. (Chaque partie valant 50%)

La maîtrise de la langue fait partie des critères d'évaluation des travaux et examens.

Pour la partie B2/B3 liée à l'UE80, il y aura une production journalière, ainsi qu'un examen écrit.

Chaque partie du cours vaut 50% de la note.

En cas d'échec à la session du Q1, les productions journalières ne seront pas reportées, l'évaluation portera uniquement sur un examen écrit lors de la session d'août.

L'étudiant repassera uniquement la partie en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50				
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est

couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, **en fonction des possibilités**, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).